

Module	Culture des champs
Pré-requis	Culture générale de niveau secondaire II.
Compétence	Les candidates sont capables d'utiliser les connaissances acquises comme base de décision pour l'orientation de l'exploitation dans son choix des cultures.
Contrôle de la compétence	45 minutes écrit et/ou oral (résolution de problèmes, étude de cas)
Niveau	3 (examen professionnel)
Objectifs d'apprentissage	<p>Les candidates</p> <ul style="list-style-type: none">• décrivent trois différentes productions comme les céréales, les pommes de terre, le maïs, le colza ou les betteraves sucrières, et leur culture• sont en mesure de placer ces cultures dans un plan d'assolement et d'expliquer les différentes mesures culturales• reconnaissent deux maladies et deux parasites par espèce cultivée. Sur la base de leurs symptômes, elles proposent des mesures de prévention ou de régulation• calculent des résultats de comparaison comptable (marges brutes)• connaissent les sources d'information, les interprofessions, les moyens auxiliaires et les services de conseil leur permettant d'élargir leur savoir.
Certification	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne

Durée de validité pour le prestataire	3 ans dès la date d'enregistrement
Prestataires	Centres de formation et de conseil en agriculture et en économie familiale
Forme de l'offre	Séminaires (cours blocs), cours à la journée ou cours du soir
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Déroulement de la culture, mesures de préparation du sol, choix des variétés, plan de fumure, surfaces de compensation écologiques, semis, mulching, cultures intercalaires, maladies et parasites les plus fréquents, mesures de prévention ou de lutte, récolte• Budget de travail pour la culture des champs• Marges brutes• Interprofessions, services de conseil, sources d'information et moyens auxiliaires
Durée	40 heures, réparties en environ 30 heures (40 leçons de 45') de participation aux cours et min. 10 heures d'étude sur le plan personnel
Validité	5 ans à dater de la certification
Dernière actualisation	Mai 2005